

AFFECTATION DES ZONES

Zone à bâtir

-  Zone village
-  Zone habitation village - V (0-85)
-  Zone habitation forte densité - A - Vex (0-60)
-  Zone habitation moyenne densité - A - Vex (0-40)
-  Zone habitation moyenne densité - B - Vex (0-30)
-  Zone habitation faible densité - A - Vex (0-25)
-  Zone habitation faible densité - B - Vex (0-20)
-  Zone habitation faible densité - C - Vex (0-20)
-  Zone habitation faible densité - D - Les Mayens de Sion
-  zone constructions et installations d'intérêt public C
-  zone constructions et installations d'intérêt public B
-  zone constructions et installations d'intérêt public C
-  zone constructions et installations d'intérêt public D
-  Zone camping A
-  Zone camping B
-  Zone dépot matériaux et déchets
-  Zone à aménager
-  Limites communale
-  Périmètre zone à bâtir

Autres zones

Zone protection paysage

-  d'importance cantonale
-  d'importance locale A

Zone protection nature

-  d'importance cantonale
-  d'importance locale A

Zone sensible

-  Pour le site
-  Hélices et observatoire
-  Hélices à conserver
-  Aire forestière

A titre indicatif

-  Zone archéologique
-  Ligne HT
-  Conduite forcée
-  Galerie d'amenée d'eau
-  Ruissaux - torrents

Zone protection des sources

-  SI
-  SII
-  SIII

16.0

échelle

16.06.2005
échelle 1/2'000

Adopté par le Conseil communal en séance du: 16 juin 2005

Adopté par le l'Assemblée primaire en séance du: 16 Juin 2005

Adopté par le Conseil d'Etat en séance du: 12 AVR. 2006

Droit de scolarité: Fr. 2000.-

rte de l'entente 30, 1950 sion
 t. 027 395 10 42 f. 027 395 10 56 n. 079 388 85 70

